CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63453** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 02/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : CONFORT CHAUFFAGE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/07/2021
Capital : 300 000

394 ROUTE DE LA CARRIERE ROSE
TOUS VENTS
24360 PIEGUT-PLUVIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PIEGUT-PLUVIERS 73 B 66
Siret : 300 702 172 00010
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 6108645
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022196027904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022196027904
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 05 53 56 52 85 **Fax :** 05 53 56 56 05
Portable : 06 82 13 32 66
Responsabilité légale :
LAVILLE JEAN CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet :
E-mail : contact@confort-chauffage.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 684 099 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	4	22/09/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	19/05/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/06/2026 11:43

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E63453** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE **02/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/07/2021
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PIEGUT-PLUVIERS 73 B 66

Siret : **300 702 172 00010**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 6108645

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022196027904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022196027904

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **CONFORT CHAUFFAGE**

394 ROUTE DE LA CARRIERE ROSE
TOUS VENTS
24360 PIEGUT-PLUVIERS

Téléphone : 05 53 56 52 85 **Fax :** 05 53 56 56 05
Portable : 06 82 13 32 66

Site Internet :
E-mail : contact@confort-chauffage.fr

Responsabilité légale :
LAVILLE JEAN CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/05/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.